

Les Infos du Président

Élysée. Le Président a été reçu par Sophie Dion, conseillère des Sports du Président de la République.

Subvention. La lettre d'intention du Ministère vient d'arriver à la FFBA. La fédération connaîtra le montant de sa subvention 2008 courant mai.

Projet fédéral. La prochaine séance du Comité Directeur sera en partie consacrée à la thématique « valeurs » du projet fédéral.

Éloges pour les IFB. Le site suisse fait des commentaires élogieux sur l'étape française des SuperSéries tout comme la presse danoise.

Médaillés. Le Président félicite Raymond Hermier qui vient d'être récompensé par la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports et Olivier Place pour sa médaille de bronze.

BWF. Suite à la mise en minorité du président, une assemblée générale extraordinaire et électorale est convoquée en avril à Kuala Lumpur.

Fondation du badminton. Le Président de la BWF lance une fondation d'un million de dollars pour le développement du badminton.

Tapis. Suite à la fin du contrat Gerflor, la fédération planche sur une solution globale pour l'accompagnement des grandes compétitions fédérales.

CNOSF. Le CNOSF a organisé une projection privée du dernier opus d'Astérix dans ses locaux.

Le Centre Provincial de Nanjing (Chine)

Le badminton est l'un des deux sports nationaux en Chine avec le tennis de table. C'est pourquoi, la DTN est allée étudier le système de formation des joueurs chinois. Cette action s'appuyait sur la mise en place par la DTN d'un stage de trois semaines, regroupant dix athlètes et trois entraîneurs, au centre provincial d'entraînement de Nanjing, ville de plusieurs millions d'habitants. Les athlètes ont ainsi pu suivre le rythme des professionnels chinois, entraînés avec eux, sur cette période.

La filière chinoise

Elle se compose d'écoles de badminton pour les 5-11 ans. Seize centres provinciaux regroupent les 11-14 et les 15-21 ans. Le tout est chapeauté par un centre national.

Chez les moins de 10 ans, les objectifs poursuivis sont la technique, l'agilité, la coordination, la vitesse de réaction et d'exécution. Ceux fixés pour les 11-14 ans sont l'automatisation technique, l'apprentissage tactique, l'amélioration de la vitesse dans tou-

tes ses composantes. Ensuite, à partir de 15 ou 16 ans, il s'agit de prendre de la puissance physique, de développer le mental (au travers du travail physique).

Un référentiel indique les différents objectifs techniques à atteindre en fonction de l'âge.

Les écoles de badminton

Chaque ville possède plusieurs écoles de badminton et bénéficie de salles spécialisées. Celle visitée à Nanjing accueille cinquante jeunes joueurs et cinq entraîneurs professionnels. Les joueurs sont répartis en trois niveaux de pratiques. Les plus jeunes (5-6 ans) font du jonglage et des services. Les débutants, à partir de 7 ans, effectuent un travail technique très analytique (postures, attitudes, prises, gestes). Les « débrouillés » et confirmés travaillent à partir de situations fermées (shadow, shadow-feed, multi-volants) ou de matchs. Un parcours physique est proposé pour tous (vitesse, coordination et renforcement musculaire). Le volume d'entraînement est de 2 à 3 heures par jour, 6 jours par semaine, soit 15 heures par semaine en moyenne et près de 3500 heures entre 6 et 10 ans.

cahier 1, vie fédérale

- 1-> Les infos du Président
- 2-> Les infos du DTN
- 1-> Centre Provincial de Nanjing
- 4-> Bilan d'une saison de formation continue
- 6-> Conseils des présidents de Ligues

8-> Groupe de pilotage

- Amadeus Badminton
- 9-> Évolution de l'architecture des formations et des qualifications
- 9-> Appel à projets de l'OFAJ
- 9-> CR, équipement

10-> Réunion INFB

cahier 2, infos dirigeants

- 11-> Le Ministre devant le CNOSF
- 11-> Les Français et le sport
- 12-> Revue générale des politiques publiques

cahier 3, décisions du CD

cahier 4, les règlements

Cadeaux féminins. Un pendentif sera offert aux femmes que la fédération désire honorer.

Employabilité. L'enquête menée par Christophe Montoya et l'Université de Strasbourg a rencontré un large succès avec plus d'une centaine de réponses.

Les Infos du DTN

Médaille de bronze de l'équipe de France U17 lors des championnats d'Europe par équipe.

Sandrine Callon et Sylvain Grosjean vainqueurs en mixte à la Danish cup.

Résultats du BEES2. Session d'examen de décembre 2007 75 % de réussite (15 sur 20 candidats reçus). C'est la session BEES 2 la plus importante (en nombre de candidats et en taux de réussite).

Séminaire de la DTN 2007. Il s'est déroulé à Clairefontaine du 19 au 21 décembre 2007.

DVD. Convention avec l'INSEP pour la réalisation de trois DVD « techniques ».

Titularisation de Philippe Georjon (professorat de sport).

Actions sur les IFB 2007. Succès pour cette première édition qui a regroupé les sportifs des pôles sportifs et leur encadrement, les coordonnateurs d'ETR et des professeurs d'EPS.

Qualification olympique. Simon Maunoury, 61e mondial, Erwin Kehlhoffner 62e et Brice Leverdez 79e sont toujours dans la course. Le double hommes Stoyanov/Popov est sorti du groupe « PO » pour cause de résultats insuffisants. Les paires Stoyanov-Eymard 25e, Eymard-Rahmawaty 29e, s'éloignent sensiblement des places qualificatives avec près de 6 000 points de retard. Hongyan Pi 5e, déjà qualifiée, demeure sur un objectif de tête de série 3/4. Les

Au niveau social, la présence de l'entourage (mères et grands-mères) est importante. Leur rôle est d'éponger et d'hydrater les jeunes (plus de 40 °C...) mais aussi de ramasser les volants et même de donner des conseils (pertinents!) aux joueurs.

L'atmosphère est studieuse et rigoureuse mais l'enthousiasme et la bonne humeur sont omni-présentes.

Le centre provincial de Nanjing

Le centre est intégré à l'université de Nanjing. Il a été créé en 1974 et demeure depuis au top niveau chinois. Il détient, pour la cinquième année consécutive, le titre de champion de Chine des provinces. Le centre est le plus gros fournisseur actuel du centre national avec 8 garçons et 4 filles. Deux gymnases (8 terrains et 4 terrains) et une salle de musculation sont attenants. Une autre salle de musculation multisports et un centre médical sont aussi à la disposition des joueurs avec entre autres trois masseurs permanents.

Le recrutement se fait au niveau des écoles de badminton de la province de Jiangsu. Les études se déroulent le matin sur l'université. La prise en charge financière est totale (hébergement, nourriture, équipement, argent de poche) ainsi qu'un salaire mensuel.

L'encadrement sportif est piloté par un « head coach » qui pilote les actions de six coachs répartis de la manière suivante sur les effectifs du centre. un coach pour les huit filles de 11-14 ans, un autre pour les garçons de 11-14 ans, un coach pour les huit filles de plus de 15 ans et trois coachs pour les douze garçons de plus de 15 ans.

Les 11-14 ans

Les joueurs s'entraînent de trois à quatre heures par jour sur six jours, ce qui représente environ 22 heures hebdomadaires et 4 000 heures en quatre ans. Ils ont la possibilité de poursuivre leur scolarité sur le centre de Nanjing même s'ils ne sont pas retenus dans

le groupe des joueurs professionnels après 15 ans.

Durant notre présence, les contenus d'entraînement des 11-14 ans étaient déclinés ainsi : multivolants, attaque / défense en un contre un ou deux contre un, routines, trois premiers coups, matchs, entraînement avec les professionnels deux fois par semaine. Quant au physique, il était décomposé ainsi : circuit de vitesse / coordination, pyramides de sprints, renforcement musculaire, corde à sauter, balle de 700 grammes lancée contre un mur.

Les plus de 15 ans

Ils deviennent professionnels s'ils sont maintenus dans la structure. L'hébergement, la restauration, l'équipement et l'argent de poche sont toujours financés par le centre. Ils touchent un salaire mensuel de 2000 yuans, soit environ 200 euros, ce qui équivaut à quatre fois le salaire moyen chinois (500 yuans). En plus de ce salaire, ils touchent des primes qui sont fonction des résultats et de la qualité de leur entraînement. Ils ont la possibilité de ne pas poursuivre leurs études (la plupart continue).

Lorsqu'ils sortent du centre de Nanjing, un travail leur est proposé en plus des trois ans de salaire versés en prime. Le volume d'entraînement est de cinq heures par jour sur six jours (plus le dimanche matin une fois par quinzaine), ce qui représente un volume hebdomadaire de 30 à 32 heures. Le tout permet à un jeune de 17/18 ans d'atteindre 10 000 heures d'entraînement.

Les contenus badminton sont les mêmes que ceux des 11-14 ans auxquels se rajoutent en simple homme : technique filet, attaque et trois premiers coups et en simple dame : mobilité, régularité. Deux séances communes sont organisées entre les garçons et les filles mais pas de mixte. Les contenus physiques hors du court représentent 25 % de l'entraînement. Nous avons pu voir : 4 000 m, pyramide de sprints, corde à sauter et du renforcement musculaire. Les filles ont fait

1 500 doubles sauts après du renforcement musculaire et avant une pyramide de sprints! Le renforcement musculaire se répartit en trois types d'exercices: quart de squat de 60 à 80 kg (4 séries de 8 répétitions), barre de 20 à 30 kg pour le renforcement des avant-bras, des biceps et des triceps (4 séries de 20 à 25 répétitions), balle de 700 grammes lancée contre le mur.

Les méthodes

Pour le coach principal, le badminton est un sport à développement long et complexe, requérant des qualités de vitesse, de coordination, d'explosivité, de souplesse et d'endurance. C'est l'une des raisons pour lesquelles aucune compétition n'est proposée avant 10 ans et seulement 5 ou 6 par an par la suite. Un trop grand nombre de tournois nuit à la qualité de l'entraînement et la progression serait donc moindre. Il est capital de toujours contrôler la qualité et l'intensité de l'entraînement.

Pour l'entraîneur principal, le choix de la « bonne sélection » entre à 50 % dans le succès final. Pour les moins de 14 ans, il s'agit de figurer dans les 16 premiers au championnat national (trois compétitions par an). Le classement est basé sur le résultat à 50 %, sur trois tests techniques (service, amorti et dégagement dans des cibles) à 20 % et à une série de tests physiques pour 30 % (vitesse de déplacement dans les quatre coins, vitesse latérale, abdominaux, corde à sauter...).

Pour la détection et les sélections, le regard des entraîneurs se porte sur la taille des parents pour prévoir quelle devrait être la taille du joueur à maturité. La cible idéale fixée est pour les hommes de 180 à 185 cm et pour les femmes de 168 à 170 cm. Le recrutement et l'exclusion des joueurs du centre provincial de Nanjing sont possibles deux fois par an.

Au niveau de la formation des coaches, le système d'apprentissage repose essentiellement sur le contrôle

des coaches et de la bonne mise en application du livre national des apprentissages. Le niveau de certification des entraîneurs est majoritairement lié au niveau des joueurs qu'ils encadrent. Ils sont d'ailleurs intéressés financièrement par le résultat des joueurs dont ils ont la charge.

Aucune séance individuelle n'est organisée dans le parcours des joueurs. Ils n'utilisent pas la vidéo à l'entraînement mais en compétition pour les aspects tactiques (analyse des défaites). Pas de préparateur mental car pour les entraîneurs chinois, le difficile travail physiquement, renforce naturellement le mental.

Les objectifs visés en fonction de l'âge 6 à 10 ans

Deux axes sont privilégiés: l'apprentissage technique à base de manipulation, de contrôle et de motricité/déplacement et l'utilisation des vertus de la répétition pour automatiser la technique.

10 à 14 ans

Combinaison de coups, attaque/défense, trois premiers coups, renforcement musculaire à poids de corps, tactique sont au cœur de l'apprentissage.

Après 14 ans

Les coaches débutent le renforcement musculaire avec charges, spécialisation à 15 ou 16 ans sur 1 seule discipline (double si déplacement insuffisant). Cette spécialisation induit un développement de la mobilité pour le simple et de la puissance pour les doubles.

Les joueurs français

D'après le « head coach » (qui a été champion du monde en DH en 1981), les joueurs français possèdent un bon physique mais manquent de contrôle au filet et de vitesse d'exécution.

rapport: Philippe Georjon — synthèse Philippe Siat — responsable de la formation: Jean-Michel Pinel, participants: Sandrine Pacaud, Christophe Jeanjean et Philippe Georjon

qualifications olympiques s'arrêtent au 1er mai 2008.

Haut-niveau. Mathias Quéré quitte l'INSEP suite à sa difficulté de suivre son double projet. Erwin Kehlhoffner poursuit son projet olympique en province et reste disponible pour l'équipe de France. S'il est sélectionné aux JO ou en équipe de France, il devra suivre le programme prévu par la DTN. Alexandre François retourne dans sa famille pour raisons personnelles et extra sportives.

Interclubs. Les reports de la journée J6 retardent le déplacement des équipes de France aux championnats d'Europe par équipes se déroulant aux Pays-Bas. Il faudra tenter de prévenir ces situations à l'avenir.

Championnats d'Europe par équipes masculine et féminine.

Dans ces compétitions qualificatives pour la Uber Cup et la Thomas Cup, la France est tête de série dans les deux compétitions. Au programme pour les femmes: l'Autriche, la Suisse et l'Ukraine et pour les hommes: la Grèce, l'Italie, l'Ukraine et la Suède. Les quarts de finale se déroulent à partir du vendredi 15 février. La sélection a été communiquée le 28 janvier.

Championnat d'Europe par équipe mixte.

Au Danemark, en avril prochain, la France sera dans le groupe avec l'Angleterre, l'Islande et la République Tchèque.

Pékin. Nomination d'Isabelle Jobard en qualité de juge arbitre aux JO de Pékin. Elle rejoint ainsi Gilles Cavert arbitre de chaise.

Europe. Ernest Robinson officiera en qualité de juge arbitre lors des prochains championnats d'Europe à Herning (Danemark).

DE et DES. Le dossier avance et devra permettre de nouvelles certifications en 2008.

Minibad. Le badminton compte moins de 1 % de licenciés de moins

de 9 ans alors que le tennis est à 5 %. Le séminaire de la DTN était largement centré sur le sujet des apprentissages des jeunes et du « Minibad ». Les travaux se poursuivent; des éléments du projet seront présentés au Comité Directeur avant la fin de l'année.

Concours 2008 du professorat de sport. Deux postes au concours « CTS externe » sont attribués à la FFBA.

Les brèves

Un joli coup de pub. Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, en visite au CREPS Aquitaine, a discuté badminton avec Patrice Delabrouille, Cadre Technique de la Zone Sud-Ouest et responsable du Pôle Espoirs et Olivier Bime, formateur dans l'établissement. Lors de cette visite éclair, Mme Bachelot, entourée d'une importante délégation, a pu voir les badistes du Pôle Espoirs s'entraîner. Elle était au fait de notre développement du badminton. [source : Olivier Bime].

Un joli coup de pub (bis). Bernard Laporte a visité le Pôle Espoir de Strasbourg.

Classement volants. Suite aux tests de décembre, les classements des volants pour la saison 2008-2009 sont les suivants :

- En standard: Wilson Topline 60 (Amer sports), Aeroflex Pro (Babolat), B-700 (BAD.FR), Apex 100 (Oliver), AS15 (Yonex), Victor Tourney (Victor), Tronex (Coup Gagnant), Artengo 930 (Décathlon), GT3 (Dunlop/Carlton), Trump T303 (Eurobad'Import), Air power 50 (Head), Yang Yang Tactic 300B (Rainbowark);
- En élite: Wilson Topline 80 (Amer sports), Aeroflex

Un bilan d'une saison de

Jean-Michel Pinel a abordé cette formation avec une longue expérience dans différents sports et fédérations. Il constate que peu de cadres peuvent jouir d'une formation continuée de la qualité de celle proposée par la FFBA.

Lors des compétitions

Mondial à Madrid

Quatre jours sur place avec différents rendez-vous auprès des coaches étrangers ont permis d'aborder les problématiques de filière d'apprentissage et d'entraînement.

German Open

Suivies rencontres France-Allemagne avec un passage à Sarrebruck au camp BWF pour rencontrer G. Huber, directeur du développement à la BWF, qui a fait une intervention sur la problématique de l'acquisition de la performance de haut niveau.

Danish Open

Durant les quatre jours passés sur place, des contacts très riches ont été noués avec un ancien entraîneur de P. Gade, M. Kjeldsen, qui actuellement développe une académie privée. Il a tracé un tableau très exhaustif de l'organisation danoise. Puis un entretien très long avec W. Xu qui nous a permis d'avoir une première vision de la logique d'entraînement et de management des joueurs chinois.

All England

La présence à cette compétition a permis une participation à la « coaches conférence ».

Séjour en chine

Voir l'article spécifique à la une de LOB4.

Regard sur le haut niveau

Jean-Michel n'a rien trouvé de nouveau ou d'exceptionnel pour ce qui est de l'acquisition de la performance de haut-niveau par rapport à son expérience. Les notions de qualité, de quantité, de planification d'entraînement sont toujours présentes. Il est bien sûr évident que ces dernières sont toujours étroitement dépendantes de l'environnement social inhérent à la culture et à l'économie du pays. En particulier on se rend compte que la fameuse règle de BLOOM, « 10 ans plus de 10000 heures d'entraînement » pour atteindre le haut niveau est valable dans tous les pays. Il faut bien sûr aménager cette constante en fonction des contraintes sociales, scolaires et de la politique des sports du pays.

Mais il est à noter que même en Chine les expériences vécues par W. Xu il y a dix ans ne sont plus d'actualités à ce jour et qu'ils essayent de détecter de la meilleure manière possible les talents et de les protéger aussi bien sur le volant sportif que social.

En tout état de cause, la logique interne de l'activité est toujours parfaitement respectée dans les différentes phases d'entraînement auxquelles on a pu assister :

- opposition de qualité;
- disponibilité motrice maximum;
- qualités physiques indéniables en explosivité dans les trois axes avec une capacité de situation dans l'espace tout à fait exceptionnelle;
- volonté farouche de se mettre dans la zone rouge.

Regard sur les apprentissages

Tout d'abord le premier constat (même si on enfonce une porte ouver-

formation continue (2006-2007)

te) est que le petit français, le petit chinois ou le petit danois ont la même constitution, donc les mêmes processus d'apprentissages. Le tableau page 78 du guide de l'enseignant de la revue EPS fait une bonne synthèse des différentes possibilités des enfants par rapport aux âges.

De la même manière que dans beaucoup de sports on profite de « l'âge d'or des acquisitions motrices » pour mettre en place un schéma moteur spécifique à l'activité et surtout on sollicite l'enfant pour qu'il intègre toutes les données spatio-temporelles spécifiques à l'activité et qu'il n'intègre pas de rétro-apprentissages qui seraient nuisibles à son évolution.

On retrouve au travers de cette démarche les grands stades :

- que ce soit d'un point de vue social avec les stades fondamentaux de BLOOM (1985) : l'initiation, le développement, le perfectionnement ;
- ou que ce soit d'un point de vue psychologique avec Coté (1999) : les années de découverte (10-12 ans), les années de spécialisation (12 à 15 ans), les années d'investissement (15 ans).

Nous avons été témoins lors de cette formation de mises en œuvre tout à fait remarquables. Tout d'abord les Anglais ont développé des documents qui n'ont rien d'extraordinaires sur les connaissances mais qui sont très bien faits d'un point de vue convivialité et compréhension « Les BIG et Les BISI » et qui permettent à l'enfant, dès 3 ans, d'être confronté ou sollicité par les apprentissages du badminton.

Puis l'expérience vécue à Nanjing où l'on a pu voir des enfants de 5 ans jouer avec les volants en ayant des comportements qui se rapprochaient de ceux

des adultes et des matches entre des enfants de 7 ans, terrain normal et grande raquette, qui sautent dans tous les sens et qui ont une telle volonté de vaincre qu'ils se battent sur tous les points.

Il est à noter la remarque, déjà soulignée par P. Georjon dans son rapport, du Head Coach de l'académie de Nanjing au sujet des joueurs français :

- « Ils possèdent un bon physique mais manque de contrôle au filet et de vitesse d'exécution ». Qualités qui doivent être intégrées très tôt dans les apprentissages moteurs afin de créer le schéma corporel spécifique à l'activité ;
- Enfin le Danemark où les enfants de 8 ans ont un tournoi tous les dimanches, en proximité, pendant une grande partie de la saison.

Cela pour dire que, comme dans les autres sports, les processus d'apprentissages spécifiques qu'ils soient techniques, comportementaux ou sociaux sont, dans ces pays, énormément pris en compte et que la génération spontanée des talents n'existe pas : elle se construit !

Propositions et axes de travail

Tout d'abord compte tenu de la culture et des connaissances des apprentissages de l'enfant usuel dans le monde du badminton français Jean-Michel Pinel proposerait une réflexion et des actions sur trois volets.

À court terme

Au regard des divers ouvrages référents dont la liste vous sera proposée ci-dessous et en s'appuyant sur les nombreuses expériences déjà réalisées dans d'autres sports : la rédaction de

documents fédéraux qui vont permettre aux ligues, CoDeps, clubs et enseignants d'être sensibilisés et de s'approprier la culture des apprentissages des enfants. La réalisation de ces documents devra s'appuyer sur :

- les connaissances scientifiques révélées à ce jour au regard du sujet traité ;
- leurs applications sur le terrain.

À moyen terme

L'organisation des stages spécifiques au centre de formation des cadres ou dans d'autres lieux afin de former les futurs encadrants aux problématiques des pratiques « animatoires » qui ne doivent en aucun cas devenir des pratiques « agitatoires » !

En d'autres termes, il ne faut pas que sous couvert de l'animation on fasse n'importe quoi et que l'on perde de vue la logique interne de l'activité. Celle-ci doit, en permanence, orienter tous les processus d'apprentissage et le tronc commun des situations pédagogiques spécifiques.

À long terme

Développer un environnement spécifique culturel et social permettant aux parents et aux enfants de se confronter aux réalités de la pratique et d'être porteur de la culture du badminton. Cela passe par la réalisation d'équipements, de compétitions et de dispositifs d'événements adaptés aux publics concernés.

rapport : J.-M. Pinel, synthèse : P. Siat

Documents de référence : Neurobiologie des comportements moteurs (INSEP), Cognition et performance (INSEP), l'enfant et le sport (De Boeck Université), Éducation et motricité (De Boeck Université), EPS le guide de l'enseignant (revue EPS)

Tour (Babolat), B-900 (BAD. FR), AS 30 (Yonex), Victor Champion (Victor) Artengo 950 (Décathlon), GT1 (Dunlop/Carlton), Trump T101 (Eurobad'Import), Air power 70 (Head), Sosan grade black (Larde Sports), Sosan grade purple (Larde Sports), Speed Tournament Red (Sport Article), Tactic Gold (Sport Article).

Comité National Olympique et Sportif Français. La Mission Développement du CNOSF a publié le rapport Amnyos: Les territoires: une source de modernisation et de développement pour les fédérations sportives — « Comment élaborer le Plan d'action territoriale (PACT) de sa fédération? ».

Compétitions fédérales. En attendant la création du site intranet, les documents seront téléchargeables au niveau de l'onglet « Documents utiles ».

Interview d'Hongyan Pi. À l'occasion des Jeux Olympiques de Pékin 2008, lequipe.fr a interviewé Hongyan Pi. La vidéo est à lire sur http://video.lequipe.fr/video/iLy-ROaft_Sv.html.

Libération et la FFBA. Formation au volant. Un article de Libé sur son site relate l'expérience de la FFBA d'insertion professionnelle avec l'association Amadeus (cf. article dans LOB4). L'article: <http://www.liberation.fr/actualite/sports/298371.FR.php>.

Conseil des Présidents de

Paul-André Tramier précise le double rôle du CPL qui est de faire remonter les idées des ligues vers la Fédération d'une part et d'informer les ligues des avancés des travaux fédéraux, d'autre part.

Notre fédération est l'une des rares fédérations françaises à avoir défini un projet fédéral dès 2001; le nouveau projet doit permettre de nous projeter en 2012. L'objectif est d'officialiser ce projet lors de l'AG 2008 à Mulhouse.

La formation des bénévoles

La formation des dirigeants de la FFBA est une problématique transversale et complexe pour le développement et l'Emploi. Le dirigeant n'est pas seulement l'acteur qui fait avancer les projets.

Une formation de dirigeant doit apporter une dynamique de développement, de création, d'innovation et de management auprès des acteurs du développement. Elle doit leur permettre de finaliser des projets en donnant les compétences pour les conduire et les manager avec des compétences d'employeur.

Elle doit s'appuyer sur l'optimisation des compétences acquises et le développement de nouvelles compétences (innover, inventer).

La formation doit permettre de construire les Ressources Humaines de nos structures et la mise en place d'un réseau national. Elle s'adresse à tous ses acteurs: salariés et bénévoles via des modules référents de formation. Il paraît efficient de travailler par zone de bassin, 5 à 6 ligues...

Démarche thématique de la formation

Le diagnostic

Il est indispensable de faire une analyse du profil de nos dirigeants. Le carnet du bénévole est un outil qui permet de mieux connaître les dirigeants, de savoir quelles sont leurs attentes.

L'INFB proposera des outils et une formation efficiente pour permettre aux dirigeants de devenir un manager, de construire une démarche de projet, de comprendre son environnement social et politique et d'apporter des réponses dans l'offre aux licenciés.

Le Carnet de Vie du Bénévole (CVB) du CNOSF

Il est en ligne sur le site Internet du CNOSF. Pour que l'étude soit intéressante, il faut qu'un maximum de dirigeants remplisse ce CVB, en premier lieu les membres du bureau des Ligues et des CoDeps. Son but est de connaître le profil du dirigeant. Mode d'emploi: Sur le site du CNOSF, chercher « Carnet de vie », Page d'accueil du site: franceolympique.com, arriver au référentiel. Le document de synthèse sortira en janvier 2008.

Stratégie et procédure pour le CNDS Équipement

Le CNDS équipements est une subvention d'État (MSJS) versée aux collectivités territoriales et associations sportives porteuses de projets de création ou rénovation d'équipements sportifs. Les opérations soutenues doivent répondre à 2 objectifs prioritaires: contribuer au développement du sport et participer à l'aménagement durable et harmonieux du territoire national.

Les enjeux pour la FFBA sont importants. Il s'agit de s'assurer de la cohérence et du maillage territorial pour disposer d'une offre de pratique homogène sur l'ensemble du territoire en fonction des spécificités locales.

La FFBA peut soutenir des projets d'équipements sportifs. Il a plusieurs prérequis pour en bénéficier:

- Projet s'inscrivant dans le schéma territorial de développement;
- Demande de soutien validée par le CROS et la ligue de référence;
- Conventonnement écrit du porteur de projet, avec la ou les structures fédé-

AG 2008

19 & 20 avril

Mulhouse

ligue

rales concernées précisant l'utilisation de l'équipement;

- Engagement écrit, par le porteur de projet d'acquérir du matériel possédant un classement fédéral.

La procédure pour présenter un dossier

Le porteur de projet dépose un dossier auprès de sa DDJS qui lui remet un accusé de réception valable 9 mois.

En amont du projet, la FFBA (ou ses structures) devrait être informée de l'intérêt du projet.

La FFBA instruit le dossier conjointement avec le porteur de projet et la ligue dans l'objectif de vérifier le respect des règles fédérales ainsi que les critères inhérents à cette demande de soutien CNDS.

Le CNOSF interroge la FFBA, environ un mois avant la commission nationale, sur le choix priorisé des projets d'équipements qui seront soutenus par la FFBA.

À l'issue de la commission, le CNOSF et le MSJS informent la FFBA des projets ayant reçu une subvention CNDS.

La contractualisation, le projet de territoire

Le Projet Régional Global a été retourné à la FFBA pour le 15 novembre 2007. Il a été validé par le bureau fédéral le 12 janvier 2008. Quelques ligues en difficultés doivent rattraper le retard. Dix-sept ligues ont contractualisé. Le budget sera sensiblement le même que l'an dernier, une partie de la subvention sera attribuée selon des critères fixes et l'autre selon le projet.

Le débat a surtout porté sur les Ligues qui étaient exclues du processus, car elles ne remplissaient pas les critères définis lors de la dernière contractualisation.

Ligues et IFB

À la demande des présidents de Ligue, Olivier PLACE explique le pourquoi de sa démission du Comité d'organisation des

SuperSérie. Paul-André TRAMIER définit la nouvelle organisation, la création d'un Comité de pilotage, du rôle de la prestation externe, du Conseil de surveillance, du Conseil stratégique.

Chaque Ligue fait état des projets pour les SuperSérie (nombre de bus qui se déplaceront, les personnalités qui seront invitées, les actions mises en place pour médiatiser cet événement). Comment faire vivre les Internationaux de France dans les prochaines années?

La communication dans les Ligues

Les secteurs Communication et Développement ont interrogé les ligues sur leurs pratiques actuelles en terme de communication et sur leurs souhaits. Ce questionnaire a donné un état des lieux. La réunion du CPL était destinée à explorer et recenser les pistes de mutualisation et de services à apporter.

Les besoins exprimés

Une formation sur les questions de droit à l'image et des droits d'auteur et une présentation des opportunités développées par les nouvelles technologies est souhaitée.

La création d'une photothèque libre de droits est souhaitée.

Mutualiser un service de graphiste à un tarif négocié permettrait de réduire le coût des besoins standards en créant des maquettes type chartée CPL.

Des affiches, des flyers, des oriflammes et banderoles, de la PLV et des objets publicitaires pourraient être commandées en fin de saison pour livraison début de saison suivante.

Internet

Le principe des sous-domaines de type [auvergne.ffba.org] ou [paysdelaloire.ffba.org] par exemple a été très bien reçu. Le principe serait de créer les routages des adresses des sites vers les DNS des hébergeurs de chaque ligue, et des routages des adresses mail vers les adresses des ligues.

Exemple pour la messagerie: ligue@aquitaine.ffba.org renvoyée sur l'adresse du secrétariat de la ligue d'Aquitaine, president@aquitaine.ffba.org renvoyée sur l'adresse personnelle du Président, cra@aquitaine.ffba.org renvoyée sur l'adresse perso du responsable CRA Aquitaine. On pourrait imaginer que toute adresse inconnue sur le domaine, aquitaine.ffba.org serait renvoyée sur le siège de la ligue.

Le principe des sous-sites (Internet) permettant de se créer un site de ligue à l'image de celui de la Fédération a aussi reçu un accueil favorable (certaines ligues n'ont pas encore de site, ont besoin de le changer, ou ont un site qui ne les satisfait plus).

Le principe d'un Extranet a aussi reçu un écho favorable (nécessité d'expliquer avant de quoi il retourne exactement).

Des pistes concrètes et semble-t-il faciles à mettre en œuvre ont été mises en avant. Il y a une grosse attente des ligues qui, pour une majorité, ont envie de mieux communiquer, mais il y a une vraie attente de leur part pour que la fédération structure cette communication et les aide.

L'utilisation de Formdesk pour réaliser des enquêtes a été aussi très bien perçue.

Réunion des 29 et 30 septembre 2007 à l'hôtel Ibis Berthier Porte de Clichy

Présent(e) s : C. Lo Ying Ping (Aquitaine), P. Chevereau (Auvergne), P. Chatellier et S. Corvee (Basse-Normandie), J.-P. Didier (Bretagne), F. Gaillard (Centre), D. Collard (Champagne-Ardenne), R. Ligier (Franche-Comté), O. Place (Île de France), F. Chayet (Languedoc-Roussillon), J.-P. Blanchard (Limousin), P. Milliot (Martinique), G. Castillon (Midi-Pyrénées), P. Marquillies (Nord-Pas-de-Calais), C. Thomire (Haute-Normandie), E. Hot (Pays de la Loire), D. Murguet (Poitou-Charentes), G. Raoul, (La Réunion) J.-F. Aninat, C. Arribe, B. Beauvils, H. Bussolino, P.E. Panier, P. Perrot, J.-M. Pocholle, P.A. Tramier.

Groupe de pilotage, Amadeus - Badminton

Dans le cadre de l'accompagnement des sportifs de la filière d'accès au haut niveau, la DTN met en œuvre un dispositif innovant pour favoriser la réussite sportive et scolaire de deux jeunes lycéennes du pôle France.

Pour suivre l'évolution de ce dispositif, un groupe de pilotage a été constitué avec les personnes suivantes : Pierre Chatellier, Vice-Président en charge du Haut Niveau, Christian Privat, Vice-Président en charge des compétitions et principal de collège, Jean-Marc Pocholle, Directeur Technique National, Sandra Dimbour, Entraîneur National, Christine Virlouvvet, Présidente d'Amadeus et professeur de Mathématiques, Bruno Wavelet, salarié de l'association, ancien sportif de Haut Niveau, Étienne Maunoury, représenté par Mme Maunoury, représentant les parents des sportives, Thierry Mardargent, Directeur Technique National Adjoint en charge du suivi socioprofessionnel des sportifs de Haut Niveau.

Deux familles, sur les trois concernées, ont accepté de se scolariser au CNED avec un accompagnement régulier : Marie Maunoury (Première S) et Fanny Buisson (Terminale ES).

Principe

Ces deux élèves sont scolarisées au CNED avec un statut étudiant. La scolarité s'adapte aux exigences fixées par l'entraîneur dans le cadre du projet de haut niveau. En complément, l'association Amadeus propose plusieurs formes d'accompagnement :

- Organisation de la scolarité ;
- Face à face avec des enseignants ;
- E-Learning ;

- Regroupement des sportifs de l'association sous forme de mini-stages.

La fédération a pris en charge :

- l'organisation de la planification sportive et scolaire en lien avec l'association ;
- le suivi global ;
- 60 % du coût de ce dispositif et 100 % des frais d'inscription au CNED.

Les familles ont pris à leur charge :

- 40 % du coût de ce dispositif ;
- L'achat d'un ordinateur.

Bilan après 3 mois de fonctionnement

Pour Christine Virlouvvet (Amadeus) : Le dispositif progresse au fur et à mesure que la scolarité avance. Il est agréable de constater que les deux jeunes filles après un début difficile (organisation, autonomie...) ont plaisir à travailler. Elles sont devenues vraiment actrices de leur projet scolaire. Le niveau est très acceptable pour des élèves qui ont travaillé en pleine autonomie. Le regroupement de deux jours au CNSD, à Fontainebleau, a favorisé des contacts avec des élèves du pôle d'Athlétisme.

Pour Sandra Dimbour : La planification des entraînements et des cours a permis aux jeunes filles d'avoir un rythme équilibré. Après une période difficile, nouvelle organisation scolaire et blessures, les jeunes filles sont très motivées et ne regrettent pas leur choix. Elle constate que cette expérience, après deux mois de fonctionnement, est positive, que le travail avec l'association est très complémentaire et lui permet d'organiser les entraînements dans de bonnes conditions.

Pour Thierry Mardargent : les deux familles semblent plutôt contentes d'avoir fait ce choix, elles ont trouvé que leurs filles étaient très épanouies. Toutefois elles ont fait quelques remarques : « cette organisation ne permet pas de s'entraîner avec les autres filles du groupe de la même tranche d'âge », « elles ne sortent pas du CREPS »... Suite à ces remarques, Sandra a apporté des modifications dans l'organisation.

Pour Jean-Marc Pocholle : Il a rappelé qu'un tel dispositif avait pour objectif de répondre à des enjeux sportifs. Cette expérimentation doit nous permettre d'atteindre des objectifs de performances à moyen et long terme, en précisant néanmoins qu'une année de travail ne pourrait pas révolutionner le niveau du badminton féminin. Il conviendra d'attendre la fin de l'année pour obtenir une évaluation plus fine et ainsi décider des suites à donner à ce projet expérimental, à court et moyen terme.

Conclusion

L'ensemble du groupe était satisfait du projet Amadeus / Badminton. Il nous reste encore à résoudre quelques difficultés et à améliorer le fonctionnement du E-Learning.

Pierre Chatellier et Christian Privat ont pu échanger et poser des questions aux différents acteurs du projet, plus particulièrement sur les problématiques de scolarité.

Il a été décidé de réunir le groupe de pilotage dans la première quinzaine de Mars.

Évolution de l'architecture des formations et des qualifications

Dans le cadre de la rénovation des formations et des diplômes du Ministère de la Santé et de la Jeunesse et des Sports, la FFBA a entamé un travail d'évolution de l'architecture fédérale de formation des cadres techniques (bénévoles et professionnels).

Certains travaux ont d'ores et déjà été présentés et validés. Afin de finaliser ce dossier pour la fin de la saison 2007-2008, un groupe de travail est constitué.

Il est piloté par Thierry Mardargent et Pierre Fauveau (inspecteur coordonnateur badminton) et composé de Pierre Chatellier, vice président de la FFBA,

responsable de l'INFB, Jean-Michel Pinel, responsable du CNFC, référent sur le DES, Olivier Bime, chargé de mission (CREPS d'Aquitaine), référent CSP (BP) et DE, Thomas Champion, Cadre Technique Régional Rhône-Alpes, Isabelle Raud, Conseillère Technique Nationale.

Une liste de personnes ressources complète le dispositif: Pascal Chevereau, Bruno Beauvils, Catherine Arribe, Marie-Claude Puyo (experte - Intervenante extérieure), Pascal Perrot, Patrice Delabrouille, Vincent Laigle, Philippe Limouzin, Christophe Montoya.

L'architecture fédérale des formations et l'enquête sur l'employabilité liée à la note d'opportunité seront les deux thèmes principaux à aborder à cette occasion. Également, un rétro-planning concernant les étapes de validation (fédérales et institutionnelles) sera proposé.

Équipement

La réunion traite de la corrélation de bases de données ayant pour objectif la définition du schéma directeur des équipements.

E. Bals-Scheffler indique qu'en matière de cartographie, elle possède des données sur les bassins de vie, de population avec la démographie, les communes, et intercommunalités. Elle peut utiliser les données du RES mais avec une cartographie différente. Elle peut également intégrer les éléments des équipements du CNDS. Sous réserve de la décision des élus de la FFBA, nous avons évoqué l'idée que E. Bals-Scheffler puisse réaliser une expérimentation sur la ligue du Centre pour limiter les données et vérifier l'intérêt pratique de ces outils. Florent Gaillard, président de la ligue du Centre est très favorable pour soutenir ce projet.

Ainsi cette expérimentation pourrait être le support d'une réunion avec les différents interlocuteurs RES, CNDS, FFBA afin d'envisager les potentialités de faisabilité au plan national, les modalités et le coût du projet.

Présents: Roselyne Ettori, chef du département des subventions d'équipement sportif du CNDS, Émilie Bals-Scheffler, Responsable de la Cellule d'exploitation du recensement des équipements sportifs, Pascal Perrot, FFBA

OFAJ, appel à projets 2008

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) reconduit son soutien aux rencontres permettant de réunir des participants venus de divers horizons (géographique, scolaire et social).

Pour 2008, les orientations thématiques suivantes ont été retenues:

- Défi démographique et dialogue intergénérationnel
- Intégration et égalité des chances en Europe
- Accès à la culture pour tous
- La Turquie dans le dialogue franco-allemand et l'avenir de l'Europe
- Développement durable en Europe
- Apprentissage de la langue de l'autre et dialogue interculturel

Soutien pédagogique

Les responsables et les animateurs en charge de ces rencontres devraient autant que possible avoir déjà une for-

mation pédagogique et être préparés à l'organisation, à la réalisation et à l'évaluation des rencontres. C'est pourquoi l'OFAJ propose chaque année près de 200 stages de formation. Ces programmes vous permettent d'une part de vous familiariser avec les questions soulevées par les échanges internationaux et d'autre part d'en approfondir certains aspects plus spécifiques.

Soutien financier

L'OFAJ peut apporter une aide aux organisateurs d'échanges franco-allemands sous forme d'une subvention forfaitaire aux frais de voyage et de participation aux frais de séjour, éventuellement de préparation de la rencontre.

http://www.ofaj.org/commun/scripts/pages_dyn.php?page=part-organiser-ofaj_sout&lng=fr

Réunion INFB, les dirigeants

Référentiel du dirigeant

Afin d'établir un diagnostic objectif de la situation de nos structures sur l'emploi, il était prévu de réaliser un référentiel de métier pour chacun des acteurs (dirigeant, officiel, cadres techniques). Ce diagnostic est une étape incontournable de la rénovation de notre schéma de formation professionnelle.

Construire une enquête emploi c'est s'interroger sur la structuration des organes déconcentrés (ligues, CoDeps), des clubs et en particulier sur les compétences des moyens humains (salaariés et élus). L'appel à un cabinet extérieur a été annulé à la fois pour manque de budget (FFBA) et d'expertise sur la question de l'emploi sportif (cabinet).

La formation de dirigeant

Il existe un outil de diagnostic au CNOSF : le carnet de vie du bénévole. Le CNOSF est intéressé par la démarche d'analyse des compétences de ses dirigeants par la FFBA. Myriam Antoine du CNAR Sport souhaiterait y participer.

Un référentiel dirigeant est déjà intégré à cette application informatique, trois domaines y sont pris en compte : la gestion administrative, l'encadrement sportif et l'arbitrage. Cet outil permettra de sortir tout un registre de compétences correspondant à la gestion des structures et de formaliser les besoins de formation complémentaires nécessaires.

Le périmètre de l'étude dirigeant est dans un premier temps celui des ligues et des comités départementaux. La méthodologie est celle du questionnaire écrit ou dématérialisé par formulaire internet « carnet de vie du bénévole ». Le traitement est assuré par croisement de données en interne à la fédération. La responsable du CNAR sera également sollicitée sur les pos-

sibilités d'échanges de données et de stratégies d'analyse des réponses obtenues. L'usage de l'outil « carnet de vie » permettra de faire un point mensuel quantitatif sur l'évolution des sa-

Problématiques ressortant de cette réunion

Comment mesurer régulièrement l'employabilité dans notre activité qu'elle se situe en interne « nos maillons (ligues, CoDeps, clubs) » ou en externe (collectivités, clubs vacances, salles privées) ?

Comment peut-on faciliter et systématiser la remontée d'informations internes sur ces questions concernant la formation et l'emploi (aménagement intranet fédéral, processus régulier d'enquête), croisement de données avec les opérateurs externes MSJS, OMNAS ?

Comment faut-il alimenter et informer les régions et interrégions de ces données afin de leur offrir la possibilité de négocier avec les Conseils Régionaux, de la mise en place du financement des nouvelles qualifications professionnelles et des formations complémentaires des élus dans des plans régionaux de formations formalisées, pilotées par les ETR ?

Le questionnaire « idéal » doit donc prendre en considération 3 critères : la structure, le métier et les compétences.

Cette étape de questionnaire est la phase de diagnostic du projet INFB.

La formalisation des objectifs, du plan d'action, des délais et des modalités d'évaluation sera réalisée cet automne pour validation par le Conseil d'Administration de l'INFB.

Observatoire de la pratique

L'enquête sur l'emploi (l'existant) et l'employabilité (les projets de création)

pourraient avoir deux objectifs : l'information au temps « T » des emplois et capacités d'emplois dans un délai de deux ans, le suivi de l'évolution de ces emplois et la professionnalisation de nos structures « déconcentrées ».

L'idée retenue serait de solliciter les informations lors de l'affiliation ou de son renouvellement par les clubs en début de saison. Concrètement, ces informations devraient pouvoir être contenues dans une page (un masque à compléter) avec champs obligatoires pour accéder au document affiliation.

Thierry Mardargent prépare le questionnaire et le cahier des charges (Poona / Intranet « Présentation » exploitation des données par extraction de base ou Excel), des exemples d'étude sont remis aux participants de la réunion pour construire le questionnaire définitif.

Les bénévoles doivent être allégés dans leur tâche administrative, attention à la complexité et aux enquêtes diverses et variées. Un courrier du président devrait accompagner cette démarche.

Pierre Chatellier prend contact avec Didier Beuvelot pour étudier la faisabilité cette saison, concernant Poona en particulier sur les coûts et délais.

Présents : S. Ait-Cheraa, B. Beaufiles, P. Chatellier, T. Mardargent, P.-E. Panier

EFB

La campagne de labellisation redémarrera du 1er mai au 30 juin 2008.

Le Ministre devant le CNOSF

Le Ministre prend acte de la demande du mouvement sportif et des collectivités territoriales d'une gouvernance partagée. Il défend également la création de « l'école de management sportif ». Il s'agit de constituer un réseau cohérent à partir des formations qui existent déjà au sein des universités ou des grandes écoles.

Développement de la pratique du sport pour tous.

Les jeunes scolarisés sont une priorité. L'effort principal doit être réalisé à l'école primaire pour amener, sur la durée de la mandature, les élèves du primaire à pratiquer au moins une heure

de sport par jour. L'objectif est de ne pas oublier les publics les plus éloignés du sport, notamment des personnes handicapées mais aussi aux femmes.

Le sport de haut niveau

Le ministre désire engager rapidement une réflexion globale sur le haut niveau, avec le mouvement sportif et le directeur de la préparation olympique et paralympique, selon 3 axes : les filières d'accès au haut niveau, les CTS et le « statut » du sportif de haut niveau.

Le financement du sport

Pour Bernard Laporte, il convient de développer la part des financements privés, qui sont marginaux en France.

Les Français et le sport

L'agence de marketing Mediaedge a sondé les relations entre le monde du sport et son business, quelque temps après la Coupe du Monde de rugby.

Pour les Français qui s'estiment assez sportif (6 sur 19 assurent pratiquer une activité physique de manière hebdomadaire), leur pratique est liée au plaisir et à la détente. Les valeurs du sport sont fortes : l'esprit d'équipe, la combativité et la santé.

Mais pour 81 % des Français le sport est envahi par la publicité, ce qui n'est pas surprenant dans un marché où les marques ont investi 4 milliards d'euros.

Ainsi, 76 % des sondés pensent que la publicité est un risque pour les valeurs du sport. De ce point de vue, les équipementiers sont perçus de manière plus légitime que des marques dont le sport n'est qu'un vecteur.

Internationaux de France de Badminton 2008

du 28 octobre
au 2 novembre
à Coubertin

200 000 \$ de prix

L'Officiel du Badminton

journal officiel de la fédération française de badminton

les infos dirigeants

Budget des Sports.

Un amendement étendant la taxe de 5 % sur les droits télévisés a été voté par le parlement. Il a également adopté le principe d'un rapport sur l'efficacité de la contribution du Ministère de 32 millions d'exonération de charges sociales pour les sportifs de haut niveau. [source : www.ame1901.fr]

Sport et éducation.

En Europe, le nombre d'en-

fants obèse augmente de 400 000 par an tandis que le temps consacré à l'éducation physique est passé de 121 à 109 minutes par semaine. Le même rapport préconise trois heures d'éducation physique hebdomadaire et recommande l'utilisation des fonds structurels européens dans les régions défavorisées. [source : Pal Schmidt, membre du CIO et du Parlement Européen].

FFF et litiges.

15 cas de contentieux réglementaires ont été enregistrés entre 1991 et 1996, 48 entre 1997 et 2002, 76 entre 2002 et 2007.

« Vie d'athlètes ».

La commission des athlètes de haut niveau du CNOSF a publié un guide, « Vie d'athlètes », où des champions

d'hier et d'aujourd'hui témoignent d'une vie de sportif de haut niveau. [<http://newsletter.franceolympique.com/pages/equipedefranceolympique.php?numero=44&edito=97739>].

Anti-dopage. Le nouveau code mondial a été adopté le 17 novembre 2007. Il rentrera en vigueur au 1er janvier 2009. Dans cette nouvelle mouture des sanctions financières sont désormais possibles à l'encontre des athlètes dopés.

Anti-dopage en Chine. La Chine a désormais sa propre agence nationale et son propre laboratoire depuis le 12 novembre.

Arrêt de jeu. Entre 300 et 500 jeunes sportifs sont victimes d'arrêt cardiaque chaque année.

Nouveau siège pour la FFSA. L'aviron vient d'inaugurer son siège à Nogent sur Marne avec comme objectif les 100 000 licenciés en 2008. À cette occasion, la Ministre souligne: « si l'augmentation du nombre de titre est de bonne augure, elle doit se traduire à terme par une augmentation de licenciés ».

Écrans géants. 26 écrans géants seront installés à Pékin pour les « sans-billets ».

CCN animation. Un avis relatif à l'extension d'avenants à la convention collective nationale de l'animation a été publié au JO du 19 décembre. Il concerne les avenants 108 modifiant la liste des emplois au troisième alinéa de l'article 5.3 et l'avenant 109 sur les congés de maternité. Le 26 décembre 2007, des avenants ont été étendus, dont celui portant sur la modulation du temps de travail. Ils sont intégrés à la version de la CCNS téléchargeable sur le site internet. Vous retrouverez plus d'informations, Espace « Employeur », Rubrique « Actualité de la branche et de la CCNS ».

Revue générale des politiques publiques

Quelles sont les conséquences de la RGPP pour le financement de la vie associative ?

La RGPP s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'État, chaque ministère devant proposer des scénarios de modernisation de son action.

Les financements d'État sont minoritaires au regard des financements des collectivités locales (environ 10 % du financement public global) mais ils sont pourtant structurants. Ils jouent également un effet levier incontournable pour le multifinancement de projets et d'activités avec les collectivités locales. Ils permettent enfin un financement de l'expertise et de l'organisation des réseaux et regroupements associatifs nationaux. Première conséquence de cette revue générale, la suspension de la signature des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) dans l'attente des résultats de la RGPP. Ce principe de non-engagement de CPO n'empêcherait pas des exceptions, gérées directement par Matignon.

La RGPP sera également l'occasion d'envisager des réformes profondes du financement des associations. Ainsi, le pré-rapport du sénateur de l'Orne, Alain Lambert, annonce: « L'État devrait concentrer d'abord ses efforts sur ses propres services publics (...), plutôt que de subventionner lui-même le secteur associatif dont l'échelle est celle de la commune. ».

Deuxième conséquence de cette revue générale, le mouvement associatif devra produire, une méthodologie d'évaluation des résultats de son financement public. La question de savoir « combien et pourquoi l'État dépense » appelle une réponse de la part du mouvement associatif. il s'agira de

démontrer que lorsque l'État investit dans le monde associatif cela produit une valorisation économique immédiate (emplois, charges sociales, impôts, flux économiques non privatisés et non thésaurisés, activités non délocalisables) et un « retour sur investissement » par le biais de coûts évités (prévention des risques sociaux, sanitaires, sécuritaires; baisse des charges liées à la mise en œuvre de services publics...) et d'externalités positives (mobilisation du bénévolat, du volontariat, réinsertion professionnelle et sociale, effet levier sur des financements privés et d'organismes internationaux etc.).

La CPCA souhaite que toutes les coordinations associatives et/ou regroupements sectoriels puissent être auditionnés dans le cadre des résultats provisoires de la RGPP actuellement en cours d'analyse au sein des ministères. Elle souhaite également qu'un véritable « dialogue de gestion » puisse se mettre en place au premier trimestre 2008 de façon à engager une concertation experte entre administrations et associations sur l'investissement public dans l'action associative.

PEP

>> pour en savoir plus : <http://www.rgpp.modernisation.gouv.fr/>

toujours dispo

les numéros 1, 2 et 3 de L'Officiel du Badminton sont toujours téléchargeables : [<http://www.ffba.org/home/lob.php?!=1>]

Note importante. La synthèse des décisions du Comité Directeur présentée dans ces colonnes n'est validée que par le comité de lecture de « L'Officiel du Badminton ». Le compte rendu officiel sera publié dans notre prochain numéro après sa validation par le Comité Directeur.

Comité Directeur des 25 et 26 janvier 2008

Adoption du PV du CD du 14 & 15 décembre 2007

Vote n° CD4-0801 / 1

Pour 15 / contre 0 / abs. 0 / nombre de votants: 15
> Adoption du procès-verbal du Comité Directeur du 14 & 15 février 2007.

Dispositif PassBad

J.-F. Aninat fait un bilan de la labellisation sur la saison 2006-2007 avec 429 clubs labellisés répartis ainsi: 178 avec une étoile, 223 avec 2 étoiles et 28 avec 3 étoiles. Ce bilan fait apparaître une progression de 30,8 %

de clubs labellisés par rapport à la saison dernière. 152 nouveaux clubs ont rejoint le dispositif.

Les points positifs:

- Saisie automatique de nombreux critères;
- Interface de communication et de suivi;
- Promotion de PassBad, module plume;
- Augmentation du nombre de clubs labellisés.

Les points négatifs:

- Problème informatique;
- Clôture de labellisation avec 3 mois de retard.

J.-F. Aninat présente les évolutions du dispositif de labellisation pour la saison 2007-2008 ainsi que le développement des outils à mettre en place pour la promotion du badminton auprès des plus jeunes (voir annexes).

Vote n° CD4-0801 / 2

Pour 15 / contre 0 / abs. 0 / nombre de votants: 15

> Adoption des évolutions du dispositif de labellisation 2007-2008.

Pour 15 / contre 0 / abs. 0 / nombre de votants: 15

> Adoption des développements d'outils pour la promotion du badminton auprès des plus jeunes.

Play-offs 2008

Exposé du problème

Trois candidatures: Verne sur Seiche (Bretagne), Limoges et Fos sur Mer. La CNI propose la candidature de Limoges en 2008 (Palais des Sports, engagement fort des partenaires institutionnels, expérience du Championnat de France scolaire, ligue en phase de développement, un public en attente).

Vote n° CD4-0801 / 3

Pour Limoges 12 / Pour Verne sur Seiche 1 / abs. 2 / nombre de votants: 15

> La FFBA attribue le Play-offs 2008 à Limoges.

Point budgétaire

Il est trop tôt pour faire un point précis de la situation, pourtant, nous nous acheminons vers une tendance positive. L'augmentation des licenciés par rapport à la saison écoulée est sensible. Du côté des dépenses les baisses dues en partie à des non-exécutions d'opérations budgétées.

L'établissement du nouveau budget est en cours.

Les points divers

Assemblée Générale

Elle se tiendra à Mulhouse. Le thème du forum sera le Projet Fédéral.

Assemblée Générale Élective

La réflexion en cours nous porte vers des élections en décembre 2008 ou en janvier 2009 à Paris.

Déplacement des élus sur les compétitions fédérales

Le principe est d'assurer la représentation la plus large sur les France Seniors et les France Jeunes. Pour les autres compétitions fédérales ainsi que les France UNSS, FFSU, l'objectif est d'assurer une présence fédérale.

Licenciation

112 780 licenciés au 25 janvier (pour 115 000 en juin 2007) La courbe de croissance est similaire à celle d'il y a deux ans où la croissance était de 5 %. Les 77 clubs sans licence ont été relancés par la FFBA. La FFBA va faire un suivi de l'évolution des licences des clubs par clubs et se rapprochera des Mairies, si nécessaire.

De nombreuses fédérations perdent des licenciés (tennis de table, volley-ball, etc.). Ceci peut s'expliquer par la baisse démographique. Dans ce contexte, la FFBA a des résultats plutôt encourageants.

En Seine à Marne, un club affilié qui ne licencie pas tout le monde se trouve dans une situation délicate. Un membre du club blessé qui avait fait une demande de cotisation avec licence fédérale se retourne contre le Président du club.

Les Internationaux de France de Badminton

P. Siat informe les membres du Comité Directeur de l'avancement des réflexions exprimées par le Comité Stratégique sur l'avenir de cette compétition internationale. Les principes défendus par le Comité Stratégique ;

- Ne pas se tromper de niveau ;
- S'appuyer sur une agence de conseil en terme de marketing ;
- Travailler dans une logique triennale
- S'appuyer sur un chef de projet.

Les objectifs induits sont :

- De dynamiser en rassemblant toutes les énergies (salariés, élus, volontaires) ;
- De fédérer en utilisant l'événement comme levier de projet de développement ;
- De former en permettant le transfert de compétences ;
- Le Comité Stratégique valide l'ensemble des décisions politiques, stratégiques et financières.

Le prestataire ERC propose dans une logique triennale :

- Un chef de projet, un directeur de projet et la supervision par Étienne Thobois ;
- L'implication des ressources de la Fédération ;
- La recherche de partenariat par la société ERC ;

L'augmentation des ressources humaines doit nous permettre d'anticiper les Championnats du Monde en 2010, et faciliter des actions de développement et d'avoir enfin une organisation mieux contrôlée et plus efficiente.

Le Comité Stratégique est en phase avec le prestataire ERC sur le principe des propositions qui seront formalisées très prochainement. Une description plus précise de l'organisation des circuits, des décisions, des supervisions et de contrôle permettront de prendre en compte toutes les problématiques de la Fédération, d'impliquer réellement l'ensemble des acteurs et d'alerter tout dysfonctionnement dès son apparition.

Projet fédéral

La vision est définie, l'état des lieux est en cours de finalisation, un peu de retard est enregistré à ce stade de nos travaux. Lors du prochain CD, CapCultures travaillera avec les élus pour définir les valeurs de la fédération. Le projet fédéral sera présenté à l'AG de Mulhouse.

Outils de gestion de compétition

Actuellement il y a deux logiciels fédéraux BadPlus (individuelle) et Badlc (équipes) qui évoluent de manière ponctuelle. Il y a deux logiciels associatifs (Badtour) Guy Lacroix ne souhaite plus faire évoluer son logiciel. BadNet, basé sur une technologie internet est géré par une association.

Pour la CIEL, les évolutions BadPlus et Badlc sont limitées : les solutions associatives ne sont pas toujours pérennes. La FFBA doit donc pouvoir proposer à ses structures un logiciel de gestion de tournoi.

Les options possibles : l'association BadNet a proposer ses services à la FFBA, contacter Visual Reality qui fournit le « tournament software » pour les BWF, Matsport propose également une solution en cours de développement ou créer un nouveau logiciel, propriété de la FFBA.

Les principes retenus par le CD : le service sera offert par la FFBA, le lien avec la société retenue doit être fort et permettre les évolutions, internet est incontournable, travaille avec un logiciel existant permet de raccourcir les délais de livraisons.

Championnat de France

France Jeunes 2009. Un seul candidat à ce jour : Villebon en Île de France.

Les Phases qualificatives du France Jeunes : La Bassée, Béthune.

Procuration

Pierre Chatellier propose de réfléchir à la possibilité de ne pas limiter le nombre de procuration pour les délégués des DOM-TOM.

les annexes

- PV du CD de décembre 2007
- Commission d'appel, affaire Luneray
- EFB > nouveau règlement labellisation
 - > grille d'évaluation
 - > cartographie

L'Officiel du Badminton, journal officiel de la Fédération Française de Badminton, association déclarée habilitée par arrêté ministériel n° 06034 du 16 mars 1979. 9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen CEDEX. Tel. 01 49 45 07 07. Courriel: lob@ffba.org

dépôt légal: ISSN 1957-2417.

Directeur de la publication: Paul-André Tramier - Directeur de la Rédaction: Philippe Siat - Comité de rédaction: Jean-François Aninat (secrétariat général), Bruno Beaufilets (commission Statuts et Règlements), Hélène Bussolino (trésorerie), Pascal Chevereau (secteur développement), Thierry Mardargent (DTNA), Jean-Marc Pocholle (DTN) - ont collaboré à ce numéro: Aurélie Dabrowski et Lucile Papin.

Conception et mise en page gracieuse: Philippe Siat Conception Graphique.

Abonnement: par souscription à la FFBA.

bulletin d'abonnement

formule numérique

Je dispose d'une connexion internet, je choisis l'abonnement en ligne et gratuit. Je recevrai la Newsletter bihebdomadaire de la Fédération Française de Badminton et ainsi le CP annonçant chaque nouveau numéro de « L'Officiel du Badminton ». Pour m'abonner, je me rends sur le site ffba.org, page <http://www.ffba.org/home/newsletter.php3>.

Si je suis déjà abonné à la Newsletter, je recevrais automatiquement le CP annonçant chaque nouveau numéro de « L'Officiel du Badminton ».

formulaire d'abonnement

nom
prénom
club
n° de licence
(obligatoire pour bénéficier du tarif licencié)

tarif pour la saison 2007-2008

O licencié FFBA: 40 euros
O non-licencié: 80 euros
O hors France: nous consulter

règlement

Ci-joint mon règlement de à l'ordre de la FFBA:
O chèque bancaire
O eurochèque
O mandat

(conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres sociétés; si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos noms et adresses.)

formule papier

Je choisis la formule abonnement papier. Je renvoie le bulletin d'abonnement ci-contre à la Fédération Française de Badminton, 9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen CEDEX, accompagné du montant de mon règlement.

nos partenaires

Fédération Française de Badminton



nos fournisseurs



Procès verbal du Comité Directeur

14 et 15 décembre 2007 - Hôtel Kyriad La Villette

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Le Secrétariat Général

Diffusion : Membres du Comité Directeur, Membres d'Honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Cadres Techniques, Direction Administrative, Siège Fédéral, 100% Badminton

Présents : J.-F. Aninat, H. Bussolino, B. Beaufiles, D. Beuvelot, E. Canal, P. Chatellier, I. Chusseau, J. Devesa, J.-P. Didier, M. Godin, J.-L. Kehlhoffner, B. Lafitte, M.-C. Leroy, P.-E. Panier, O. Place, T. Poulain, C. Privat, B. Ressouche, P. Siat, P.A. Tramier, P. Vayssière,

Excusé(e)s : P. Chevereau, E. Maton, J.-J. Richart, G. Cavert, S. Poilblanc, D. Viseur, R. Mifsud

Siège fédéral : A. Lemoine, J.M. Pocholle, T. Mardargent, M. Cadet, A. Dabrowski.

Invités : R. Hermier, M. Deschamp.

Ordre du Jour

1. Adoption du procès-verbal des 5 et 6 octobre 2007 J.-F. Aninat
2. Informations du Président P.-A. Tramier
3. Informations du DTN J.-M. Pocholle
4. Point sur le site internet P. Siat
5. Point sur les IFB P. Siat
6. Questions diverses
 - Planning et procédure budgétaire P. Siat
 - Modification de la valeur des points BWF sur les résultats Internationaux B. Lafitte
 - L'Officiel du Badminton J.-F. Aninat
 - Recensement des Équipements Sportifs B. Ressouche

La séance commence à 9h15.

Nbre de votants : 21

1. Adoption du procès-verbal du Comité Directeur du 6 octobre 2007

Vote n° 1 : Adoption du procès-verbal du Comité Directeur du 23 juin 2007.

Nbre de votants : 20 / 20 pour.

>>> Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Informations du Président

Le Président informe les membres du Comité Directeur :

- du bon déroulement des premiers Internationaux de France de Badminton, de son succès populaire, de son retentissement national et international, état de fait qui conforte le choix fait par la fédération,
- de l'avancement programmé des travaux du Projet Fédéral qui est passé dans la phase "état des lieux",
- de sa participation au congrès des CROS et CDOS, à Grenoble, accompagné de Michel Deschamp,
- de la sélection significative et méritoire de Gilles Cavert aux Jeux Olympiques de Pékin en tant qu'arbitre,
- du contrôle antidopage positif en Belgique de Mathias Quéré. Ce joueur, ayant transgressé la charte individuelle du joueur de haut niveau qu'il avait dûment signée, est suspendu de sélection en équipe de France en attendant la sanction des instances internationales,
- de l'avancement des travaux du groupe de travail interfédéral sur l'offre de pratique. Catherine Arribe et Pascal Perrot interviendront en soutien aux ligues pilotes Bourgogne et Centre,
- de son invitation par la conseillère du Président de la République chargée des sports, début janvier.

3. Informations du DTN

Jean-Marc Pocholle informe le Comité Directeur :

- des résultats sportifs internationaux :
 - médaille de bronze de l'équipe de France U17 lors des Championnats d'Europe par équipe,
 - victoire de Sandrine Callon et Sylvain Grosjean en double mixte à la Danish Cup,
 - du parcours remarquable et de la finale de Hongyan Pi lors du 1^{er} SuperSeries parisien,
- des résultats du BEES 2nd :
 - session d'examen de décembre 2007 : 75% de réussite (15 sur 20 candidats reçus), session BEES 2 la plus importante (en nombre de candidats et en taux de réussite) à ce jour,
- de la constitution d'un groupe de travail sur la rénovation des diplômes,
- des nouvelles modalités de scolarité au Pôle France de Châtenay-Malabry pour certains athlètes : compte-rendu très positif de la première réunion du comité de pilotage (novembre 2007),
- de la sortie du groupe PO/JO « Pékin » du double hommes Stoyanov/Popov (résultats insuffisants, perspectives de qualification devenues fort réduites),
- du séminaire de la DTN qui se déroulera à Clairefontaine du 19 au 21 décembre 2007,
- de la convention avec l'INSEP pour la réalisation de trois DVD « techniques »,
- de la titularisation de Philippe Georjon comme professeur de sport,

- des actions organisées pendant les Internationaux de France de Badminton 2007, notamment celles qui ont regroupé les sportifs des pôles sportifs et leur encadrement, les coordonnateurs d'ETR et des professeurs d'EPS.

4. Point sur le site internet

Philippe Siat informe le comité directeur sur le choix de la société Soltys pour le développement du futur site internet.
Ce site sera divisé en deux parties distinctes : un site dirigeants comprenant des outils collaboratifs et un site grand public.
Les écritures des différentes pages sont en cours et une formation est prévue pour leurs mises à jour.
Une déclinaison du site en mini-sites à destination des ligues et comités départementaux est envisageable. L'expérimentation se fera par l'intermédiaire d'une ligue pilote.

5. Point sur les Internationaux de France de Badminton (IFB)

Paul-André Tramier remercie les salariés, les élus et les bénévoles pour leur participation à l'organisation des IFB qui a permis à cette compétition d'obtenir un large succès.

Philippe Siat informe les membres du Comité Directeur du résultat positif de l'enquête qui avait été soumise aux volontaires, élus et salariés. On peut conclure, entre autres, que cet évènement est fédérateur. Le résultat de l'enquête est remis aux membres du Comité Directeur.

Une enquête est en cours de réalisation pour collecter l'avis des responsables de secteur.

Le résultat, prévisionnel à ce jour, laisse apparaître qu'il s'inscrira dans les prévisions annoncées.

Les membres du Comité Directeur émettent un avis positif sur la nécessité de poursuivre l'organisation des IFB.

6. Questions diverses

Planning et procédure budgétaire

Philippe Siat intervient sur le fonctionnement du secteur Communication. Il souligne que toute intervention doit être formulée auprès du Secteur Communication en respectant le planning d'exécution et que la dépense sera affectée au budget du secteur concerné.

Modification de la valeur des points BWF sur les résultats internationaux

Depuis la mise en place des SuperSeries, les points BWF doivent être réadaptés sur notre système de classement. Bruno Lafitte (Commission Nationale de Classement) annonce qu'il proposera une nouvelle prise en compte des points BWF, et ce de la manière suivante :

"Tout résultat sur une compétition comptant au classement BWF est comptabilisé comme un seul match gagné rapportant la moitié du nombre de points BWF obtenus à l'issue de la compétition (indépendamment du nombre de matchs réellement joués)."

Ce point sera soumis officiellement au vote du Comité Directeur des 25 et 26 janvier 2008.

L'Officiel du Badminton

Jean-François Aninat rappelle que l'Officiel du Badminton remplace la circulaire du Comité Directeur mais des difficultés pour la récupération des informations persistent.

Ces difficultés sont similaires à celles que l'on rencontre pour la confection du Guide du Badminton. A ce propos, Philippe Siat précise qu'il est en charge de la mise en page et Héléne Bussolino de la pagination des documents sur ce guide.

Aussi, les responsables de secteur sont sollicités pour transmettre les documents dès leur validation par le Comité Directeur.

Paul-André Tramier souligne le travail remarquable sur la rédaction de l'Officiel du Badminton et de son grand intérêt.

Recensement des Équipements Sportifs

Suite à la refonte des critères du CNDS en novembre 2006, l'élaboration d'un schéma directeur des équipements au sein d'une fédération constituée désormais une nécessité pour le soutien des dossiers pour l'attribution des futures subventions CNDS Equipement.

C'est dans ce cadre que le CNOSF a recruté un chargé de mission pour aider les fédérations à identifier leurs besoins et définir un schéma directeur.

Une première réunion de travail est prévue le mercredi 16 janvier 2008 à Paris avec M. Guillaume Delcourt du CNOSF.

Benoit Zedet responsable du RES au MSJS propose de réaliser une expérimentation avec 2 fédérations (l'escrime et le Badminton) pour interfacer le classement fédéral badminton des équipements avec la base de données du RES (Recensement des Équipements Sportifs).

Lors de la réunion au CNDS, Pascal Perrot a proposé à Emilie Bals-Scheffler et Roselyne Etori chef du département SES (subventions d'équipement sportif) du CNDS de réaliser une expérimentation sur la région Centre pour définir une cartographie qui regrouperait des données communes entre les bases de données : clubs (Poona), FFBA (classement des équipements), RES (équipements potentiels pour le badminton), SES (projets d'équipements éligibles pour le CNDS) couplées avec la population des territoires.

L'objectif serait de matérialiser sur une région, l'intérêt pratique de ces outils et la lisibilité de ces cartographies pour la définition du futur schéma directeur.

Le comité directeur se prononce positivement pour réaliser cette expérimentation et confirme l'urgence de réaliser notre schéma directeur des équipements.

Fin de la séance : 12h50



5 grammes de plumes, des tonnes d'émotions

Fédération Française de Badminton

Club des Jeunes de Luneray
Monsieur BERGERET Jean-Jacques
7 rue d'Orimont
76740 ST PIERRE LE VIEUX

Saint Ouen, le 21 janvier 2008

- > Commission fédérale d'appel
- > Ref. RR / MC / n° 37
- > Objet : Notification de décision

La Commission Fédérale d'Appel de la Fédération Française de Badminton (FFBA) s'est réunie en session ordinaire le vendredi 18 janvier 2008.

Étaient présents : Sandrine Flanet (Secrétaire), Bernard Lebreton, Gérard Morel, Paul Vayssière et Richard Remaud (Président).

Était excusé : Jean-Claude Arnou, Antoine Khun-Weissenbacher, Jean-Louis Mordini et Christian Privat.

Elle a eu à se prononcer sur une affaire.

1/1 – APPEL DU CLUB DE LUNERAY (76) DE LA DECISION RENDUE LE 16 NOVEMBRE 2007 PAR LA COMMISSION LITIGE DE PREMIERE INSTANCE DE LA FFBA SUR LA 1ERE JOURNEE DE N1B DISPUTEE PAR LE CLUB DE LUNERAY LE 29 SEPTEMBRE 2007.

Assistaient : M. Jean-Jacques Bergeret, accompagné de Benoît Billaud, représentant le club de Luneray.

Éléments de procédure :

La Commission Nationale Interclubs a sanctionné le 18 octobre 2007 le club de Luneray pour non respect du règlement interclubs de N1 lors de la journée 1 de ce championnat jouée le samedi 29 septembre 2007.

Le club de Luneray a saisi la commission Litiges le 31 octobre.

La Commission Litiges a confirmé les décisions prises par la CNI le 16 novembre 2007.

Le club de Luneray a fait appel de cette décision le 23 novembre 2007.



9-11 avenue Michelet
93583 Saint-Ouen Cedex
Tél. 01 49 45 07 07
Fax 01 49 45 18 71
e-mail : ffba@ffba.org

Habilitée par arrêté
ministériel N°06034
du 16 mars 1979.
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français.
Membre de la Badminton
World Federation

www.ffba.org

Audience

Après lecture par le Président du rapport de première instance, la Commission a auditionné les représentants du club de Luneray.

Décision

Considérant qu'elle est régulièrement saisie en la forme,

Considérant que la Commission Litiges, en statuant sur la contestation soulevée par le club de Luneray en 1^{ère} instance, a couvert le non respect de forme et ne peut donc reprocher au club un délai tardif de saisine,

Considérant, après étude des documents fournis, que la FFBA avait, par un courriel du 26 juin 2007, clairement signalé aux clubs qu'elle sollicitait pour remplacer le CEBA Strasbourg en N1B que seules les conditions d'inscription et les exigences du règlement de N2 leur seraient appliquées sur l'ensemble de la saison 2007/2008,

Considérant qu'un écrit de la FFBA, quand bien même celui-ci serait dérogatoire aux règlements, engage la FFBA,

Considérant, par conséquent, qu'en application dudit règlement de N2, les joueurs Samuel Auger, Benoît Billaud et Stéphanie Blondel, classés C dans au moins une catégorie, étaient bien habilités à participer à cette rencontre,

la Commission Fédérale d'Appel de la FFBA, après en avoir délibéré,

- **annule la pénalité sportive infligée au club de Luneray,**

Considérant, qu'en application dudit règlement de N2, l'arbitre présenté par le club de Luneray est suffisamment gradé,

- **annule l'amende de 300 € infligée au club de Luneray et décide son remboursement,**

En vertu de l'article 6.1 du règlement des litiges,

- **décide la restitution des frais de consignation de 170 et 342 €**

En vertu de l'article 4.3.2 du règlement des litiges,

- **décide du remboursement par la FFBA des frais engagés par le club de Luneray pour faire valoir ses droits**

Considérant, que le club de Luneray n'a pas demandé le réexamen de la sanction prise s'agissant de la joueuse Claire Millward et a, lors des échanges, admis que la participation de cette joueuse à cette rencontre était en contradiction avec l'article 11.1.3 du règlement du championnat de France interclub,

- **confirme la victoire du club d'Ezanville-Ecouen sur le score de 8-0,**
- **maintient la pénalité de 1 point au classement général infligée au club de Luneray**

La Commission Fédérale d'Appel s'est prononcée à l'unanimité sur l'ensemble des points évoqués et enjoint les instances fédérales concernées à tenir compte, dès ce jour, de la présente décision pour l'étude des litiges éventuels sur les journées déjà jouées et l'examen de la régularité des journées restant à jouer pour la saison 2007-2008.

Conformément à l'article 4.3.5 – 4^{ème} alinéa du règlement des litiges de la FFBA, cette décision sera adressée au club de Luneray ainsi qu'aux instances fédérales concernées (commission nationale interclubs, commission litiges).

Conformément à l'article 4.3.5 – 6^{ème} alinéa du règlement des litiges de la FFBA, cette décision sera publiée au bulletin de la fédération.

Conformément à l'article 4.3.5 – 4^{ème} alinéa, la présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai de deux mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions de l'art 19-IV de la loi n°84.610 du 16 juillet 1984, modifiée.

**Le Président de la
Commission Fédérale d'Appel
Richard Remaud**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the printed name of the President.

Règlement du Label « Ecole Française de Badminton » délivré par la FFBa

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

- **Jean-François Aninat,
Commission Nationale Jeunes : Développement**

Article 1 - Objet

La Fédération Française de Badminton institue un label "Ecole Française de Badminton" pour promouvoir une démarche de qualité dans ses clubs à travers l'accueil et la formation des jeunes licenciés ([catégories Poussin, Benjamin, Minime et Cadet](#)). Ce label est décliné en 3 niveaux de valeur appelés « étoiles ».

Article 2 - Eligibilité

Seuls les clubs affiliés à la FFBa depuis au moins une saison peuvent prétendre à l'attribution du label. Ces clubs doivent œuvrer dans le respect des statuts et des règlements de la fédération. Ils doivent notamment délivrer une licence à chacun de leurs membres.

Article 3 - Candidature

Un club remplissant les conditions d'accès à une labellisation définies dans l'article 2 ci-dessus doit justifier d'une activité à l'aide de critères définis par la fédération. Le président de l'association affiliée engage sa responsabilité sur l'exactitude des informations communiquées dans le bilan d'activité et sur le respect des statuts et règlements de la fédération.

Article 4 - Procédure

Article 4a - Demande du label

La période de demande du label s'étend du 1 mai au **30 juin**. La grille de labellisation est remplie à partir des données de la saison en cours. Cette demande peut être saisie sur Poono par le président du club ou par tout autre dirigeant auquel le président aura attribué le profil "Labellisation".

Après avoir vérifié la validité des indications saisies par le club et apposé son avis, le président du comité départemental [ou le dirigeant du Comité Départemental auquel le président aura attribué le profil "Labellisation"](#) valide à son tour sa saisie. La ligue se substitue au comité départemental pour toute la procédure dans le cas où celui-ci n'est pas encore créé.

Article 4b - Attribution du label

Le total des points et l'avis du comité départemental déterminent la possibilité d'attribution du label ainsi que le nombre d'étoiles.

La fédération, par l'intermédiaire de la commission nationale jeunes, statue sur l'attribution du label dans les 15 jours suivant la réception de l'avis du comité départemental ou au plus tard 1 mois après l'envoi de la demande par le club dans le cas où le comité départemental (ou la ligue quand un comité n'est pas encore créé) ne se prononce pas. Dans ce dernier cas, l'avis sera considéré comme favorable.

La décision de la fédération sera envoyée par courriel au club, au président du comité départemental et de la ligue. La liste des clubs labellisés sera mise en ligne sur le site fédéral et un logo spécifique, apposé dans l'annuaire des clubs, mettra en évidence les écoles labellisées.

Article 4c – Interface de communication et de suivi

Une interface de suivi est disponible dès le dépôt du dossier ; il indique les différentes étapes appliquées au dossier ainsi que les correspondances.

L'interface de communication est un formulaire de contact qui permet au club ou au comité départemental de communiquer avec la fédération. Pour des raisons de traçabilité, toute autre forme de communication ne sera pas prise en compte.

Article 5 – Aides & Promotion

Les associations peuvent utiliser pour leur communication le label obtenu dans le respect de la charte graphique fédérale.

Des outils d'aide au fonctionnement sont envoyés aux écoles ainsi qu'un certificat de labellisation et une signalétique plastifiée.

Un courrier d'information est également envoyé par la fédération au maire de la commune, à la direction départementale de la jeunesse et des sports et au conseil général.

Article 6 – Validité du Label

Le label est attribué pour une saison.

Article 7 - Sanctions

La fédération peut retirer ou suspendre provisoirement la labellisation en cas de non respect d'une ou des obligations liées au label.

Article 8 - Litiges

Les décisions de la commission nationale jeunes concernant la labellisation sont susceptibles de recours auprès de la commission nationale des litiges.

Date : 14 décembre 2007

Évaluation & Labellisation des Écoles Françaises de Badminton

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

**>Jean-François Aninat,
Commission Nationale Jeunes : Labellisation**

Grille d'Évaluation

Critère 1	Licenciés FFBA Jeunes (1)	(condition minimum n°1)
	de 10 à 19 licenciés	10
	de 20 à 29 licenciés	20
	de 30 à 39 licenciés	30
	40 licenciés et +	40
Critère 2	Nombre de créneaux spécifiques Jeunes (2)	(condition minimum n°2)
	1 créneau	10
	2 créneaux	20
	3 créneaux	30
	4 créneaux et +	40
Critère 3	Qualification de l'encadrement (3)	(condition minimum n°3)
	Initiateur de Badminton (DIB)	10
	Entraîneur de Badminton (DEB)	30
	Breveté d'État (BEES)	50
Critère 4	Joueurs diplômés PassBad dans la saison (1)	
	Plume jaune	10
	Plume verte	10
	Plume bleue	10
	Plume rouge	40
Critère 5	Nombre de jeunes compétiteurs ayant joué au moins 6 matchs (1)	
	1 à 19	10
	20 à 39	20
	40 et +	30
Critère 6	Participation aux compétitions fédérales (1)	
	Interclubs Jeunes	10
	Championnat (ou circuit) Départemental ou Régional	10
	Championnat de France des Comités Départementaux (Intercodeps)	10
Critère 7	Réussite (1)	
	Participation au championnat de France Jeunes	15
	Entrée ou maintien en Pôle prévue la saison prochaine	25
	Total :	/300

(1) catégories : P, B, M, C

(2) Un créneau = 1 encadrement identifié sur au minimum 3 courts pendant au moins 1h15

(3) Parmi les différents encadrants **réguliers** de l'école de Jeunes, seuls les points rapportés par l'entraîneur le plus diplômé seront retenus.

Guide d'utilisation de la Grille

1 - Critères

Les 3 premiers critères doivent être obligatoirement satisfaits pour pouvoir prétendre à une labellisation. Les critères sont saisis avec les données de la saison en cours. Ils peuvent être modifiés chaque saison.

- Critère 1 : Licenciés FFBA Jeunes

Il s'agit du total des licenciés Poussin, Benjamin, Minime et Cadet du club. Ce critère est calculé automatiquement à partir de la base de données des licenciés.

- Critère 2 : Nombre de créneaux spécifiques Jeunes

Ces créneaux doivent être obligatoirement réservés aux jeunes joueurs de l'école de Badminton et placés sous la responsabilité d'un encadrement diplômé. Le nombre de créneaux avec son public (loisir/compétition), les catégories d'âge, les horaires et le nom de l'éducateur sont à saisir sur la grille informatique du site de labellisation.

Un créneau = 1 éducateur diplômé disposant d'au minimum 3 courts pendant au moins 1h15.

- Critère 3 : Qualification de l'encadrement

Parmi les différents encadrants **réguliers** de l'école de Badminton, seuls les points rapportés par l'entraîneur le plus diplômé seront retenus. Ce critère est calculé automatiquement en fonction des renseignements saisis dans le critère n°2. [Pour une prise en compte dans la demande de labellisation, la date limite de réception par la fédération de la liste des nouveaux diplômés est fixée au 1^{er} avril.](#)

- Critère 4 : Joueurs diplômés PassBad dans la saison

Ce critère s'affiche automatiquement en fonction des renseignements saisis par le club dans le module Plumes de Poona pour les plumes jaunes, vertes et bleues. Les passages de plumes rouges sont saisis par la fédération. Il suffit d'un joueur diplômé par plume pour marquer 10 ou 40 points en fonction de la couleur.

Deux semaines sont identifiées dans le calendrier fédéral pour le passage de plumes par les clubs ou les comités départementaux. Le passage de plumes peut, malgré tout, se faire à n'importe quel moment de la saison.

- Critère 5 : Nombre de jeunes compétiteurs ayant joué au moins 6 matchs

Ce critère est calculé automatiquement.

- Critère 6 : Participation aux compétitions fédérales

Ce critère valorise la participation aux championnats ou circuits départementaux ou régionaux, [à une phase du championnat de France des Comités Départementaux \(Intercodeps\)](#), à un interclubs Jeunes quand cette compétition existe sur le département ou la région.

- Critère 7 : Réussite

Réussite de la formation du club concrétisée par la sélection d'au moins un joueur au du championnat de France Jeunes, par une entrée ou un maintien en pôle espoirs ou pôle France prévu la saison suivante. Ce critère est calculé automatiquement.

2 - Niveaux de labellisation

La note finale détermine le niveau de labellisation de l'école de Badminton.

40 à 120	=>	Ecole Française de Badminton 1 étoile *
121 à 220	=>	Ecole Française de Badminton 2 étoiles **
221 à 300	=>	Ecole Française de Badminton 3 étoiles ***

3 - Validation

Après avoir vérifié la validité des indications saisies par le club et apposé son avis, le président du comité départemental valide à son tour sa saisie.

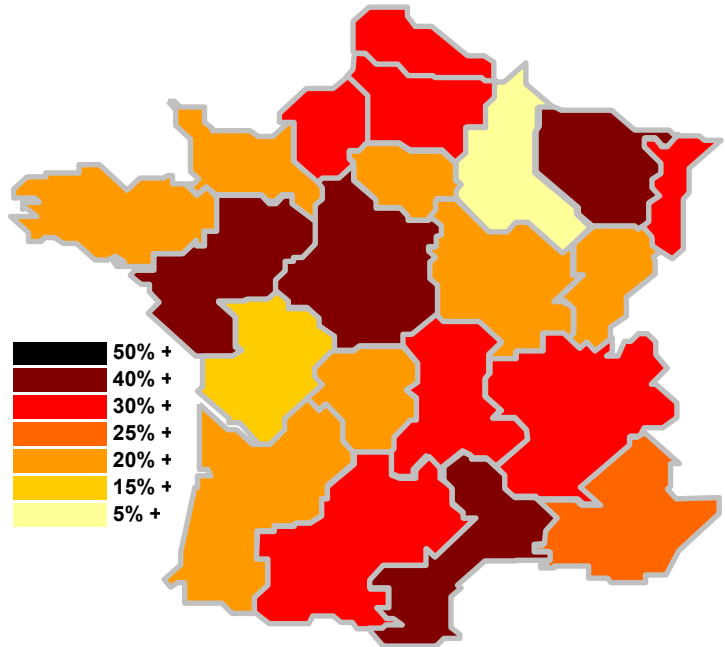
La fédération, par l'intermédiaire de la CNJ, statue sur la validation finale de la labellisation.

Labellisation Ligues et Clubs saison 2006 / 2007

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Classement au %

Ligues	Clubs	Labels	%
CENT	78	34	44%
LR	41	18	44%
LOR	54	22	41%
PDL	134	53	40%
HNIE	47	17	36%
AUV	32	11	34%
MP	60	20	33%
NPC	77	25	32%
RA	136	43	32%
PIC	29	9	31%
ALS	71	21	30%
PACA	73	20	27%
AQU	78	19	24%
IDF	229	51	22%
LIM	32	7	22%
BNIE	56	12	21%
FC	24	5	21%
BOU	29	6	21%
BRE	122	25	20%
PC	36	7	19%
CHA	31	3	10%
REU	13	1	8%
FFBA	1 482	429	29%



Classement au nombre

Ligues	Clubs	Labels	%
PDL	134	53	40%
IDF	229	51	22%
RA	136	43	32%
CEN	78	34	44%
NPC	77	25	32%
BRE	122	25	20%
LOR	54	22	41%
ALS	71	21	30%
MP	60	20	33%
PACA	73	20	27%
AQU	78	19	24%
LR	41	18	44%
HNIE	47	17	36%
BNIE	56	12	21%
AUV	32	11	34%
PIC	29	9	31%
LIM	32	7	22%
PC	36	7	19%
BOU	29	6	21%
FC	24	5	21%
CHA	31	3	10%
REU	13	1	8%

